Conseil communal de Lausanne

Initiative:

postulat

Titre:

Pour sécuriser le chemin des écoliers des Fiches Nord en direction de

l'EP de Coteau-Fleuri

Initiant-e(-s):

Denise GEMESIO et consorts

Le chemin permettant aux écoliers des Fiches Nord de rejoindre l'Etablissement primaire de Coteau-Fleuri n'est pas bien illuminé et inquiète les parents des enfants. De plus, ce chemin donne accès à un précipice autour de la Vuachère et n'est pas sécurisé à l'aide de barrières.

Suite à la plainte de quelques parents et à une petite enquête menée par l'initiante, il a été mis en lumière que le chemin menant du quartier Fiches Nord à l'Etablissement primaire de Coteau-Fleuri n'était pas bien illuminé et que, de plus, il comportait des dangers autour du pont du Sentier du Renard au-dessus de la Vuachère.



Pas de lampadaires/lumières sur le pont.



Pas de barrières en haut du précipice.

Conseil communal de Lausanne



Pas lampadaires sur le chemin qui arrive à Coteau-Fleuri.



Pas de lampadaires sur le chemin qui arrive au pont.

Conseil communal de Lausanne

Conclusions:

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Placer plus de lampadaires et lumières diverses tout au long du chemin menant des Fiches Nord à l'Etablissement primaire de Coteau-Fleuri
- Placer des barrières de protection au-dessus du précipice autour de la Vuachère
- Sécuriser d'une quelconque autre manière le chemin des écoliers des Fiches Nord

Lausanne, le 28 avril 2022

Mme Denise GEMESIO

Signataire(s):

Mme Mathilde MAILLARD

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat : directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis